

Suppression des aides fiscales : le prix du mépris de la Cour des comptes

Par Philippe Jarlot, Président des Promoteurs du Grand Paris



La Cour des comptes attaque fort le dispositif Pinel. Ce qu'elle oublie dans son raisonnement, c'est que la fin des aides fiscales à l'investissement locatif, risque de détruire 30 à 40 % de l'économie du bâtiment neuf résidentiel.

Aujourd'hui, nous sommes dans un système où l'achat immobilier est facilité par les aides fiscales en amont, mais fortement imposé en aval (revenus fonciers, taxes foncières, impôt sur la fortune immobilière...).

Il faut trouver une alchimie. Si nous voulons supprimer les aides fiscales en amont, qui rappelons-le ont été votées pour 4 ans, donc jusqu'à fin 2021, et préparer une transition, il faut réfléchir à un système beaucoup moins imposé en aval. Par exemple, conserver la CSG et la taxe foncière tout en supprimant l'impôt sur les revenus fonciers, afin que l'investisseur puisse conserver un produit qui lui offre une rentabilité réelle autour de 4 %.

Autre possibilité, généraliser le système des logements intermédiaires (dont l'agrément est plutôt réservé aux bailleurs sociaux), aux investisseurs particuliers qui pourraient bénéficier d'une TVA à 10 % en contrepartie d'un loyer conventionné.

Restons persuadés que les institutions prêteront une oreille attentive...

À propos de LES PROMOTEURS DU GRAND PARIS

LES PROMOTEURS DU GRAND PARIS est une association qui regroupe 6 promoteurs immobiliers. PME indépendantes et franciliennes, elles sont spécialistes de la Région Ile-de-France. Ce regroupement leur permet de constituer une offre immobilière multiproduits (logements, résidences services, tertiaire...) et pluridisciplinaire afin d'apporter, si nécessaire, une réponse globale à tout projet d'aménagement.

Avec des Directions Générales impliquées dans chaque projet, elles partagent un engagement commun fort au service des franciliens, de leur habitat et de leur environnement.

Ces sociétés sont Bécarré Elysées, Bricqueville, Cibex, MDH Promotion, Paris Ouest Promotion et Pierre Etoile. Leurs programmes en cours sont consultables sur le site www.lespromoteursdugrandparis.com